

Mail envoyé le vendredi 13 mars 2020 :

---

### EPIDEMIE DE COVID-19

Suite aux annonces du Président de la République, l'Association Courteline est contrainte de suspendre ses activités. Les accueils d'enfants sont fermés (périscolaire et mercredis) jusqu'à nouvel ordre. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation dès que possible. Vous pouvez cependant continuer à inscrire vos enfants pour les vacances de Printemps (sous réserve de places disponibles) en nous envoyant par mail ([courteline@courteline.fr](mailto:courteline@courteline.fr)) la fiche d'inscription (que vous trouverez sur notre site [www.courteline.fr](http://www.courteline.fr)) en espérant pouvoir réouvrir pour cette période. Merci pour votre compréhension

Mail envoyé le lundi 4 mai 2020 :

---

Chères adhérentes, chers adhérents,  
Toute l'équipe salariée et bénévole de l'Association Courteline vous espère en bonne santé, après ces sept semaines de confinement. Plusieurs animateurs de l'Association ont maintenu le contact avec vous, quand cela était possible. C'était une belle initiative de leur part, et nous espérons que cette présence à distance est un réconfort en ces temps troublés. Nous avons dû attendre d'avoir des informations précises avant de reprendre contact avec vous. Même si de nombreuses incertitudes demeurent, nous devons vous informer, à regret, que **nos activités socioculturelles ne pourront pas reprendre avant la fin de l'année scolaire**. En effet, les mesures de distanciation et le protocole sanitaire recommandés pour la sécurité de tous sont incompatibles avec la pratique d'une activité socioculturelle comme nous l'organisons habituellement. Quand l'activité s'y prête, nous continuerons à vous proposer des échanges à distance et nous communiquerons prochainement sur la saison 2020 / 2021.  
Concernant le **paiement de vos activités de cette saison**, vous pouvez affirmer votre solidarité à Courteline en ne demandant pas le remboursement de votre activité. Ce geste concret aidera l'Association à traverser les temps difficiles qui l'attendent, à maintenir l'intégralité des salaires de vos animateurs, ainsi que de l'ensemble du personnel. Votre soutien nous permettra également de préparer plus sereinement un retour à la normale, que nous espérons le plus rapide possible. Bien entendu, si vous-même faites face à d'importantes difficultés, nous étudierons chaque demande de remboursement et vous proposerons des modalités de dédommagement. Toute correspondance est à adresser par mail à l'Association : [courteline@courteline.fr](mailto:courteline@courteline.fr)  
Nous espérons vous retrouver très vite. Après cette période si difficile, notre énergie et notre créativité seront décuplées pour vous offrir des temps de loisirs conviviaux et de qualité.  
Bien chaleureusement, **Romain MENAGE**- Directeur -Association socioculturelle Courteline

Mail envoyé le lundi 22 juin 2020 :

---

Cher.e.s adhérent.e.s,  
C'est avec plaisir que nous vous attendons à la rentrée, toute l'équipe a hâte de vous retrouver pour vous faire oublier cette année écourtée !  
Nous nous adaptons à la situation et dématérialisons tous nos dossiers pour vous permettre de vous réinscrire sans vous déplacer, depuis la page ou votre canapé.  
**Les réinscriptions d'été sont ouvertes pour nos adhérents 2019/2020 du 22 juin au 21 août**  
Toutes les infos et documents à télécharger sur cette page : <http://www.courteline.fr/reinscriptions-dete-pour-les-activites-de-loisirs/>  
Vous avez la possibilité de vous réinscrire à votre activité de loisirs afin d'éviter la file d'attente de la rentrée sur la même activité (ou niveau supérieur le cas échéant)  
Pour les appels téléphoniques, référez-vous à nos horaires d'ouverture au <http://www.courteline.fr/nos-accueils-nos-sites/nos-accueils/>.  
Au-delà de cette date ou pour tout changement de discipline, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 29 août entre 10h et 18h pour l'ouverture des inscriptions 2020-2021 tous publics**, au 48 rue Georges Courteline. [Sous réserve des conditions sanitaires].  
Quand le programme de nos activités est actualisé, une pastille « A JOUR 2020/2021 » apparaît sur notre site : [www.courteline.fr](http://www.courteline.fr) et la plaquette papier sera disponible fin juillet !  
Nous vous remercions de votre confiance et vous donnons rendez-vous très bientôt !  
Bel été à tous, Cordialement, *L'équipe de l'association socioculturelle Courteline.*  
*Les réinscriptions pour la nouvelle saison 2020/2021 débutant, nous ne pourrons plus répondre favorablement aux demandes de remboursements liées au Covid-19.*